



# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission: 1-7-2019 Date de révision: 21-12-2022 Remplace la fiche: 29-12-2021 version: 6.2

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G
UFI	: FFYD-Y31M-CG1A-MQMK
Code du produit	: 16000
Type de produit	: Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification.
Groupe de produits	: Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public	
Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Utilisation non dispersive Utilisé dans des systèmes clos
Catégorie fonction ou usage	: Lubrifiants et additifs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company  
Cyclotronweg 1  
2629 HN Delft - Nederland  
T +31 (0)15 2514030  
[info@mpmoil.nl](mailto:info@mpmoil.nl) - [www.mpmoil.com](http://www.mpmoil.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

: Attention

Composants dangereux :

: Produit de réaction de: polyéthylène-polyamine-alkylamides (C16-C18) avec monothio-alkyl(C2)phosphonates

Mentions de danger (CLP) :

: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants. P280 - Porter des gants de protection. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales et nationales.
Fermeture de sécurité pour enfants	: Non applicable
Indications de danger détectables au toucher	: Non applicable

### 2.3. Autres dangers

#### Composant

Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
---	---

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Bis (nonylphényl) amine	(N° CAS) 36878-20-3 (N° CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	≥ 1 – ≤ 2,49	Aquatic Chronic 4, H413
Produit de réaction de: polyéthylène-polyamine-alkylamides (C16-C18) avec monothio-alkyl(C2)phosphonates	(N° CE) 417-450-2 (N° Index) 650-042-00-4 (N° REACH) 01-0000016426-70	≥ 1 – ≤ 2,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
Phénol, dodécyl-, ramifié substance de la liste candidate REACH (Phénol, produits d'alkylation (principalement en position para) avec des chaînes alkyles ramifiées riches en C12 provenant d'oligomérisation, couvrant un isomères individuels et/ou leurs combinaisons (PDDP))	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° REACH) 01-2119513207-49	≥ 0,01 – ≤ 0,049	Repr. 1B, H360F Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation	: Pas nécessaire.
Après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Gants. Lunettes de protection.  
Procédures d'urgence : Ne pas respirer les vapeurs.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Détergent. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Stocker dans un récipient fermé.

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Température de stockage : ≤ 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures techniques:

Pas d'informations complémentaires disponibles.

##### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:					
Gants de protection					
Type	matériel	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	> 0,4		EN ISO 374

  

Protection oculaire:	
Lunettes de sécurité	

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Liquide huileux.
Couleur	: Rouge.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion	: Aucune donnée disponible.
Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	: > 200 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 847 kg/m <sup>3</sup> @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible.
Viscosité, cinématique	: 36 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

### Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg OECD 401

DL50 orale > 2000 mg/kg OECD 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

### Produit de réaction de: polyéthylène-polyamine-alkylamides (C16-C18) avec monothio-alkyl(C2)phosphonates

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 100 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

### MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

Viscosité, cinématique 36 mm<sup>2</sup>/s @ 40°C

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Général : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ont une impureté ramifiée d'alkylphénol très toxique pour les organismes aquatiques (énumérés au chapitre 3). Les composants qui contiennent l'impureté ont été testés et ne sont pas toxiques pour elle les organismes aquatiques. Par conséquent, les données du chapitre 3 sur la l'impureté alkylphénol ne peut être utilisée pour classer le produit quel que soit concerne la toxicité pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé.

### Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)

CL50 poisson 1 > 100 mg/l OECD 203 (Danio rerio @96h)

CE50 Daphnie 1 > 100 mg/l OECD 202 (Daphnia magna)

CE50 72h - Algues [1] > 100 mg/l OECD 201 (Desmodesmus subspicatus)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

### Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)

Persistance et dégradabilité Non facilement biodégradable.

Biodégradation 1 % @28d

### Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)

Biodégradation 25 % Sturm-test @28d

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)

Log Pow > 7,6

Potentiel de bioaccumulation Bioaccumulation potentielle.

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2,9 @27d
Log Kow	7,1 @0,1d

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Composant

Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
---	---

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 13 02 06* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG
<b>14.1. Numéro ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible.

#### Transport maritime

Aucune donnée disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

### 15.1.2. Directives nationales

#### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Phénol, dodécyl-, ramifié est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Phénol, dodécyl-, ramifié est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Phénol, dodécyl-, ramifié est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la fiche	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
1.1	Nom commercial du produit	Ajouté	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Ajouté	
2.2	Mention d'avertissement (CLP)	Ajouté	
2.2	Pictogrammes de danger (CLP)	Ajouté	
2.2	Mentions de danger (CLP)	Ajouté	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
6.1	Mesures générales	Ajouté	
6.1	Procédures d'urgence	Ajouté	
6.1	Equipement de protection	Modifié	
6.1	Equipement de protection	Modifié	
7.2	Conditions de stockage	Ajouté	
8.2	Mesures techniques	Ajouté	
9.1	Couleur	Modifié	
9.1	Densité	Modifié	
11.1	Raison, quand non classé	Ajouté	

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

# MPM ATF Automatic Transmission Fluid Dexron III F/G

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### SDS MPM REACH

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*